

dire, c'est qu'en ce qui concerne la mise à exécution de ce programme et des promesses qui ont été faites à cette convention, et plus tard dans la province de Québec et dans l'Ouest, il n'y a jamais eu de "plus gai compagnon" (jollier fellow) dans l'histoire du Canada. Car lorsqu'il s'agit d'"égayer" les gens, le très honorable ministre réussit à merveille. Dans l'art de bernier le corps électoral le très honorable ministre est passé maître comme "jolly fellow."

L'honorable ministre des Douanes (M. Paterson) a oublié quelque chose en ce qui concerne la mise en vigueur des principes de cette convention, particulièrement en ce qui concerne le libre échange. En lisant le procès-verbal de la convention, il s'est efforcé de démontrer que, ce que le très honorable premier ministre avait voulu dire, ce n'était pas libre échange tel qu'on l'avait en Angleterre—que cela n'a jamais été promis par le parti libéral du Canada. Il a lu une partie du discours de l'honorable ministre (sir Wilfrid Laurier) déclarant qu'il appliquerait le principe dans la mesure du possible afin d'en obtenir les résultats avantageux qu'il en attendait. Ou le ministre des Douanes perd la mémoire, ou bien il n'a pas jugé à propos, lorsqu'il a abordé l'histoire ancienne, de dire à la Chambre tout ce qu'il savait au sujet des déclarations faites par le chef actuel du Gouvernement en ce qui concerne le principe du libre échange.

Il a oublié de nous dire une chose: c'est que le premier ministre n'a pas complètement manifesté sa pensée sur le libre échange, dans la salle de la convention. Force lui était bien de tenir compte sur cette question, des sentiments des intéressés de l'Ouest, des Provinces maritimes et des manufacturiers d'Ontario. Discutant la question, nombre d'années après que cet événement s'est déroulé, le ministre des Douanes oublie ce que le premier ministre lui-même ne saurait oublier et ce qu'il n'oserait pas nier—les propres paroles qu'il a prononcées en 1895, au Manitoba, devant les citoyens de Winnipeg. Citons textuellement ces paroles et comparons-les avec son attitude, telle qu'elle a été comprise par le ministre des Douanes.

Mainte et mainte fois le premier ministre a entendu citer ce texte, mais il serait vraiment fâcheux qu'il l'oublât:

Je viens, ce soir, vous annoncer le nouvel évangile du libre échange. Je viens flétrir devant vous le système du protectionisme, comme un véritable esclavage. Oui, j'ai bien dit, esclavage. Et cet esclavage, je l'assimile à la servitude, à l'esclavage qui régnait aux Etats-Unis. Notre politique, c'est la liberté commerciale, telle qu'elle existe en Grande-Bretagne, telle qu'on la pratique en Angleterre. Je veux qu'à l'instar de l'Angleterre nous ouvrons nos ports aux produits mondiaux. A Montréal, le parti libéral a foi au libre échange sur de larges

bases, tel qu'il existe en Grande-Bretagne; et c'est sur ce programme, dont je viens de vous donner un exemple, que le parti libéral engagera sa prochaine bataille électorale.

Le ministre des Douanes (M. Paterson) a oublié ce texte, tout comme il a perdu la mémoire d'autres faits qui sont encore présents à notre mémoire. Il a oublié le fort intéressant débat qui s'est déroulé ici hier au sujet du Sénat et au cours duquel il a exprimé son suffrage. Il se rappelle sans doute les paroles prononcées par sir Oliver Mowat, le président de la convention, ainsi que les observations formulées par le très honorable sir Richard Cartwright, dans la circonstance en question. Ecoutons ce dernier:

Nous sommes tous d'avis, je crois,....

Il s'agit ici du grand parti libéral du Canada.

Nous sommes tous d'avis, je crois, que la constitution du Sénat, tel qu'il existe, est une flétrissure, une atteinte portée au gouvernement populaire et aux institutions démocratiques.

Puis dans ce programme figure un article se rattachant à la réforme du Sénat, et tendant à faire disparaître cette flétrissure imprimée au gouvernement démocratique et aux institutions libres. Mais qu'a-t-il donc fait pour effectuer cette réforme, le parti dont se réclament les députés de la droite? Mainte et mainte fois, des débats se sont déroulés dans cette enceinte, ayant pour objet la réforme ou l'abolition du Sénat.

Le ministre des Douanes (M. Paterson) a-t-il fait entendre ici son verbe sonore, à l'appui de cet article du programme libéral? Non, je ne le crois pas. J'ai l'ouïe passablement exercée et je n'ai certainement jamais entendu le ministre pérorer sur cette question. Il a, en outre, abordé la question des dépenses. A cette convention, dit-il, le parti libéral promet qu'à son avènement au pouvoir il mettrait une digue au débordement des dépenses effectuées sous le régime conservateur, et qu'il inaugurerait le règne d'une judicieuse économie dans l'emploi des deniers publics. Le ministre pourrait, sans doute, en rafraîchissant ses souvenirs, se remémorer quelques circonstances dans lesquelles on a violé cet article. Il se le rappelle, la Chambre, en mainte circonstance, a été saisie des motions et on a présenté au Gouvernement certaines observations se rattachant à l'emploi peu judicieux des deniers publics, à des dépenses entachées d'irrégularités et prêtant fortement à la critique et ces actes, le ministre a tantôt cherché à les innocenter, tantôt il a passé les critiques sous silence. Rappelons un ou deux exemples de dépenses judicieuses.

Nous avons, tout dernièrement, été témoins d'un incident de ce genre, se rattachant à l'emploi des deniers de l'Etat; je veux dire